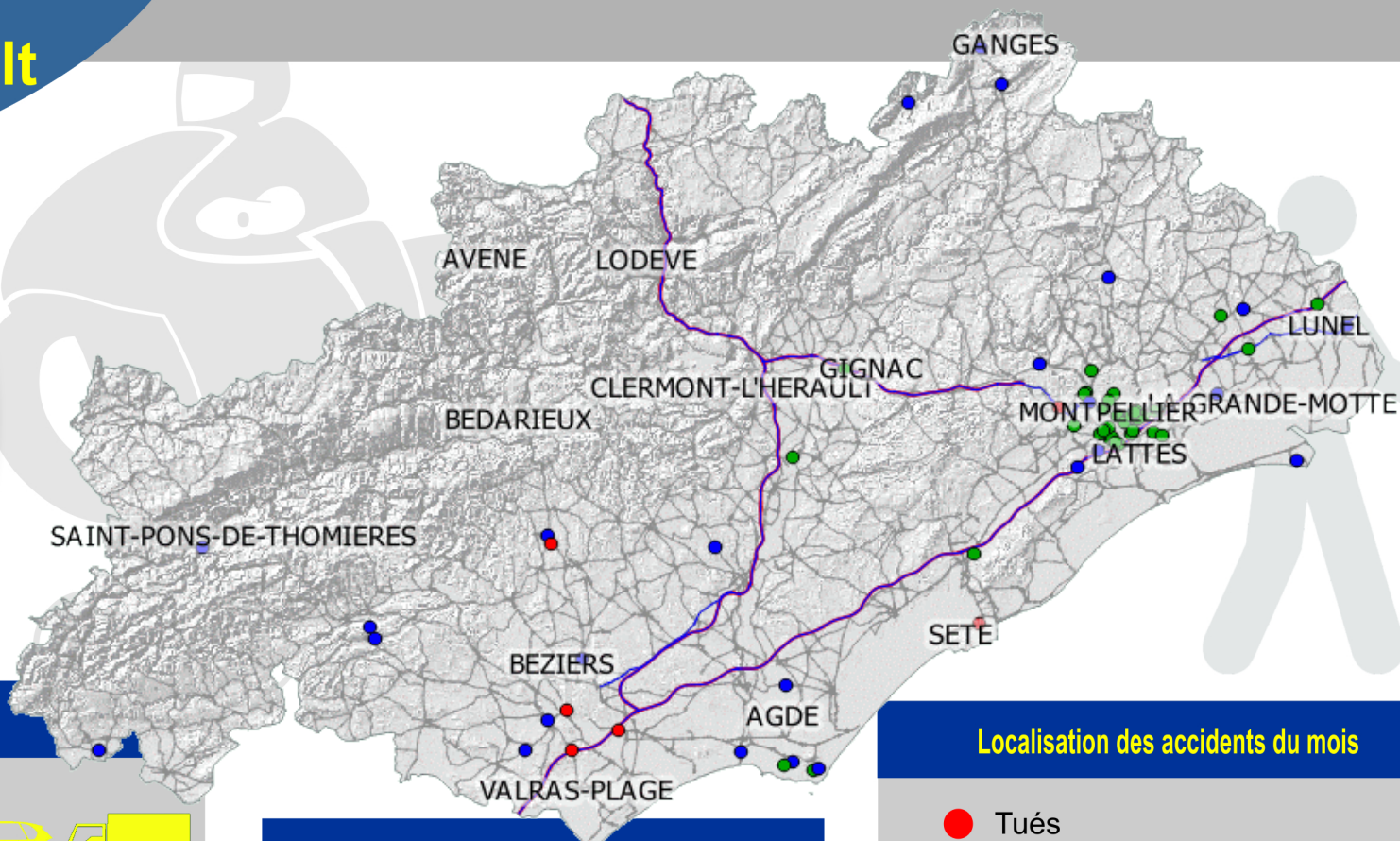


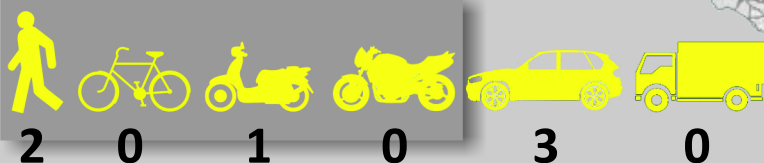
68 accidents

6 tués

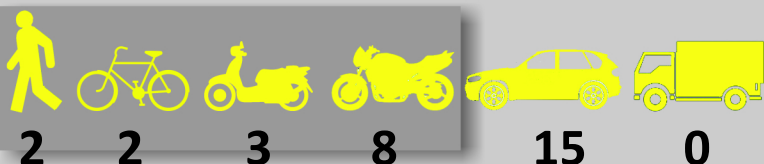
30 blessés
hospitalisés



50 % des tués sont des usagers vulnérables



50 % des blessés hospitalisés sont des usagers vulnérables



Le commentaire du mois

- Malgré le surcroît de trafic pendant la période estivale, les bons résultats de juillet et d'août 2019 permettent de stabiliser la tendance.

- La majorité des accidents mortels de ce mois d'août se sont produits sur le Biterrois.

Localisation des accidents du mois

- Tués
- Blessés hospitalisés
- Blessés non hospitalisés

DDTM34
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Hérault

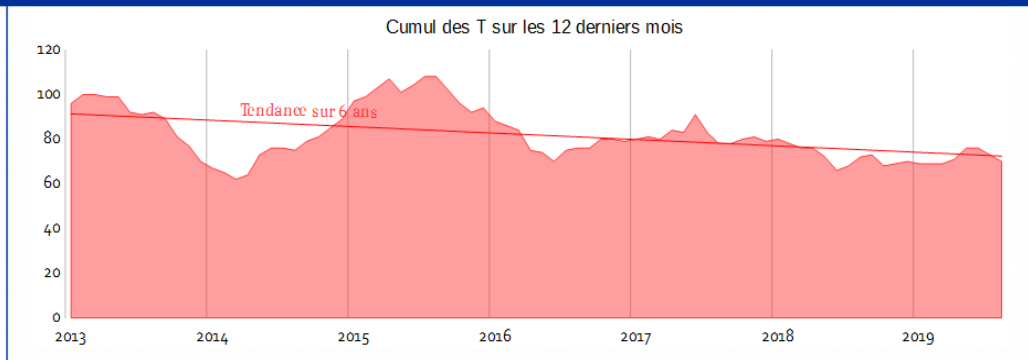


PREFET
DE L'HERAULT

LES TENDANCES TOUT TYPE D'USAGERS

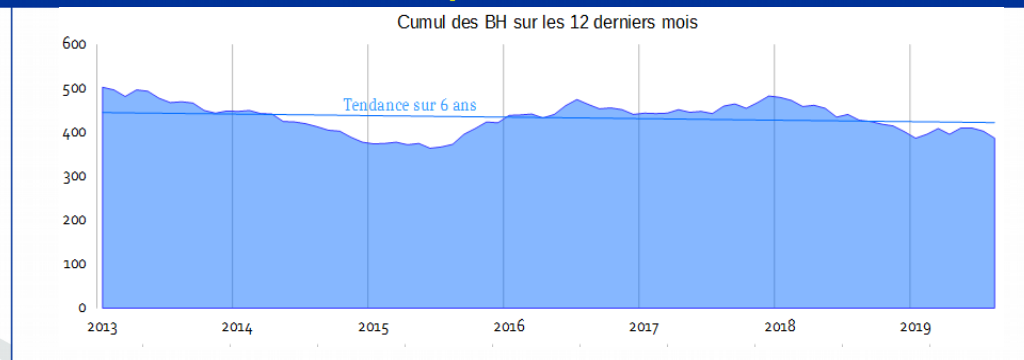


Cumul des tués sur les 12 derniers mois



- 70 tués sur les 12 derniers mois
- Tendance ↘ par rapport au mois précédent (73)
- Stabilité par rapport à l'année 2018 (70)

Cumul des blessés hospitalisés sur les 12 derniers mois



- 387 blessés hospitalisés sur les 12 derniers mois
- Tendance ↘ par rapport au mois précédent (403)
- Baisse par rapport à l'année 2018 (402)

Extraits de circonstances des accidents mortels

- « Le véhicule circule à vive allure sur la RD64. Arrivé au rond-point de Béziers Ouest, le conducteur perd le contrôle de son véhicule, fait un tout droit, traverse le rond-point et la chaussée opposée puis termine sa course 5 mètres en contrebas de la route. Malgré l'intervention des secours, le conducteur incarcéré décède dans le véhicule. »

- « Le conducteur du scooter marque le stop à une intersection puis s'engage sur la deux fois deux voies pour un tourne à gauche. Il ne voit pas le véhicule léger circulant sur la voie la plus à gauche, masqué par un camion traversant le carrefour. Il est percuté par le véhicule et chute au sol. Il décède sur place. »

- « Le piéton traverse la voie de circulation à proximité du passage protégé et se fait percuter par un véhicule. Gravement blessé lors du choc, il décède quelques heures plus tard. »

- « A la sortie d'une courbe à droite, le conducteur perd le contrôle de son véhicule, traverse la voie d'en face et percute un arbre situé sur le talus opposé. Son décès est constaté après sa désincarcération par les pompiers. »

POUR ALLER PLUS LOIN

